



AVIS PUBLIC 2021-043

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

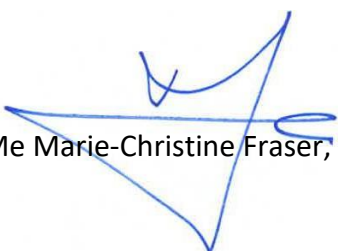
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **10 janvier 2022 à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2021-012 visant le 439-441, rue Lafrance, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une marge latérale de 0.92m pour un bâtiment complémentaire isolé au lieu de 1m tel que demandé à la grille des spécifications de la zone 22-R.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 7 janvier 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 16^e jour de décembre 2021



Me Marie-Christine Fraser, greffière